



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 73955

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre délégué à la santé sur la persistance des inégalités en matière de santé. Selon une enquête réalisée auprès de 30 000 élèves de six ans scolarisés en zones d'éducation prioritaire (ZEP) par la direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES), un élève sur cinq présente une anomalie de la vision, avec un déficit de dépistage qui apparaît plus prononcé dans les ZEP. La pathologie la plus fréquemment rencontrée est l'hypermétropie, qui concerne 5 % des écoliers de ces zones. Viennent ensuite l'astigmatisme avec 3,5 %, la myopie avec 2,5 % et le strabisme, qui affecte 1,5 % des enfants. Les examens menés pour cette enquête ont permis de dépister un nombre important de troubles de la vision. La prévalence des troubles et retards du langage semble aussi nettement plus fréquente chez les élèves scolarisés dans les ZEP. Aussi, il aimerait savoir ce que le Gouvernement envisage de faire afin de réduire ces inégalités.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73955

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1374